

LA MONTAGNE :

Mille Vents Debout a initié le débat

- **BUGEAT**

Publié le 31/08/2020



Réunion publique organisée par Mille Vents Debout. © Droits réservés

Une réunion publique sur le sujet éolien a été organisée par l'association Mille Vents Debout.

Une centaine de personnes était réunie au Foyer rural de Bugeat. L'association souhaitait informer la population sur la question de l'implantation d'un parc éolien développé par NORDEX sur les communes de Pérols-sur-Vézère, Bugeat et Gourdon-Murat. La municipalité a accepté de prêter le Foyer rural à cette occasion.

L'association veut « défendre l'environnement, préserver le territoire et lutter contre les projets d'installation de parc éolien. » Son objectif est « d'informer la population sur la réalité des nuisances environnementales, sanitaires, économiques, touristiques et immobilières engendrées par l'éolien industriel. »

Ils souhaitent expliquer « l'importance de l'intérêt général avant des revenus hypothétiques pour les communes ou l'intérêt de promoteurs privés et de quelques propriétaires fonciers. »

Ils ont apporté plusieurs questionnements sur la viabilité réelle du projet, sur l'impact environnemental en raison de la zone d'implantation dans une zone Natural 2000 (site protégé) et du PNR, sans oublier la question plus idéologique sur la nécessité d'un tel projet dans une région déjà productrice en électricité hydraulique excédentaire. Les questions de recyclage des pales enterrées dans les autres pays à défaut de moyen de recyclage ou encore des contrats de location de terrains revendus dans le temps à des sociétés plus petites en perdant la main ont été abordées. La question : « Pourquoi l'Allemagne a cessé la construction de tels parcs ? » alors qu'elle était citée en exemple. « En 2019 seulement huit éoliennes auraient été installées dans le pays. »

Après avoir écouté les arguments sur les dangers, risques et nuisances des implantations éoliennes industrielles, l'assemblée a pu débattre sur les multiples projets du plateau de Millevaches.

Pratique. Renseignements auprès de l'association Mille Vents Debout : contact@milleventsdebout.fr